

Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Charles Akande, rédacteur

Les négociations sur l'agriculture s'intensifient

Le groupe de négociations sur l'agriculture s'est réuni les 1^{er} et 2 juin pour discuter de certaines propositions présentées par les Membres concernant les résultats potentiels de la Conférence ministérielle (CM11) qui aura lieu à Buenos Aires en Argentine en décembre prochain.

Les sujets abordés couvraient les trois piliers des pourparlers sur l'agriculture : le soutien interne, l'accès aux marchés et la concurrence à l'exportation. De plus, le groupe a aussi abordé l'enjeu de la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire et le mécanisme de sauvegarde spéciale (MSS).

Le président des négociations sur l'agriculture, l'ambassadeur du Kenya auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Stephen Karau, a confirmé le « soutien quasi universel » des Membres concernant la priorité qui doit être accordée aux coupes dans le soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges pour la CM11, ajoutant toutefois que certains Membres ont souligné que des éléments de l'accès aux marchés devraient aussi être abordés à la même occasion.

Soutien interne

Étant donné les difficultés éprouvées concernant l'enjeu du soutien interne, l'ambassadeur Karau a affirmé que les Membres ont révisé leurs attentes quant aux résultats qui pourraient être atteints d'ici la CM11.

« Tous s'entendent pour dire que peu importe le résultat auquel nous parviendrons à la CM11, celui-ci ne devrait pas être considéré comme le résultat final quant au soutien interne ». En d'autres mots, les Membres pourraient effectuer une partie du travail sur le soutien interne après la conférence de Buenos Aires.

Les pays les moins avancés (PMA), le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et le Groupe de Cairns ont tous présenté récemment des documents sur le soutien interne. Le Groupe de Cairns a élaboré divers scénarios sur la manière dont il pourrait être abordé et a suggéré quatre options possibles relativement au soutien interne global ayant des effets de distorsion des échanges

(SGEDE) des Membres.

« Puisqu'historiquement, la valeur de la production a tendance à augmenter pour la plupart des Membres, le montant d'argent total qui peut être dépensé à l'échelle mondiale pour le soutien ayant des effets de distorsion des échanges en agriculture augmentera au fil du temps », a affirmé le Groupe de Cairns. Un plafond de SGEDE fixe, quant à lui, ne varie pas d'une année à l'autre et fixe de manière permanente un montant d'argent maximum calculé à partir d'un pourcentage de la moyenne de la valeur de la production des Membres dans une période de référence et qui peut être dépensé à l'échelle mondiale pour le soutien ayant des effets de distorsion des échanges en agriculture.

Comme on s'y attendait, les Membres ont des opinions divergentes quant au scénario à envisager pour la CM11. Les pays du Groupe de Cairns préfèrent plafonner le SGEDE tout en limitant le soutien axé sur certains produits précis, alors que d'autres Membres en développement, dont la Chine, suggèrent de limiter la coupe à la catégorie orange, tout en préservant le soutien *de minimis* et l'article 6.2 (soutien pour les intrants agricoles ou la diversification de la production offert aux pays en développement seulement).

Accès aux marchés

Même si, en général, les Membres croient qu'il serait difficile d'aborder les enjeux de l'accès aux marchés pour les produits agricoles à Buenos Aires en l'absence de résultats dans d'autres domaines des négociations, certains Membres continuent néanmoins de souligner l'importance d'atteindre des résultats commerciaux significatifs dans ce pilier pour s'assurer que le travail se poursuive après la CM11.

La Russie a présenté un document demandant de mettre fin à la sauvegarde spéciale (SGS) à la CM11. En effet, elle affirme que la disposition devait être temporaire, puisqu'elle servait d'outil de transition pour favoriser le processus de tarification entrepris durant le Cycle d'Uruguay. Le fait que cette disposition soit encore

valide, combiné au soutien interne, offre un avantage concurrentiel aux pays qui ont le droit d'appliquer la mesure, prétend la Russie.

« Alors que certains Membres doivent se conformer aux exigences de l'Accord sur les Sauvegardes, d'autres continuent de profiter du droit d'appliquer des mesures de sauvegarde conformément à l'article 5 de cet accord. La grande majorité des Membres ayant accédé, dont la Fédération de Russie, n'ont pas le droit d'utiliser la SGS, même s'ils ont pris des engagements de libéralisation importants dans le contexte des négociations relatives à l'accession à l'OMC », a souligné la Russie.

La Russie croit que la SGS « sert présentement de couche de protection tarifaire non nécessaire ». Elle se joint à certains pays de l'Amérique latine, dont l'Argentine, qui ont aussi demandé l'élimination de la SGS à la CM11. Mettre fin à la SGS réduirait la nécessité du MSG, ce que l'Inde et d'autres pays du G-33 espèrent inclure parmi les résultats de la CM11, a fait valoir l'Argentine.

Cependant, même si certains appuient l'élimination du MSG, d'autres ne croient pas que ce résultat soit réaliste. Les pays qui utilisent actuellement la mesure croient que le mécanisme fait partie du processus de réforme du commerce des produits agricoles de l'OMC qui leur permet de protéger leurs producteurs tout en libéralisant le marché et que cette disposition devrait demeurer en place jusqu'à ce que le processus de réforme soit terminé.

Le Paraguay et le Pérou ont aussi soumis une proposition concernant la poursuite du processus de réforme de l'accès aux marchés pour les produits agricoles en s'attaquant aux crêtes tarifaires, à la progressivité tarifaire et aux structures tarifaires complexes. Les deux pays d'Amérique latine suggèrent que les Membres conviennent de commencer par simplifier leurs tarifs en les convertissant en *ad valorem* d'ici la fin de la CM12 (2019). Après cela, les Membres pourraient discuter des manières de réduire ces obstacles tarifaires et non tarifaires.

Restrictions à l'exportation, détention de stocks publics et MSS

« Il s'avère que l'enjeu des restrictions à l'exportation revêt un intérêt particulier pour plusieurs Membres qui souhaitent renforcer les disciplines dans ce domaine », a indiqué l'ambassadeur Karau. Singapour a présenté un document sur cet enjeu dans lequel il demande aux Membres d'aviser l'OMC 30 jours avant d'appliquer des restrictions à l'exportation.

L'enjeu de la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire a été abordé le 2 juin. Même si personne ne rejette le mandat de parvenir à une solution permanente relativement à cet enjeu à Buenos Aires, les Membres ont encore des visions très éloignées sur la manière de gérer cette question.

« L'une des questions clés qui restent ouvertes est le point de départ des discussions. Le G-33 maintient que sa proposition devrait être la base des discussions, alors que plusieurs autres préfèrent la décision de Bali », a déclaré le président à l'ensemble des Membres.

Des différences perdurent également en ce qui concerne le mécanisme de sauvegarde spéciale. « Les Membres partisans du MSS mettent l'accent sur le fait qu'ils voient ces discussions comme étant complètement séparées des négociations sur l'accès aux marchés. Ils voient le MSS comme étant un outil essentiel pour protéger les producteurs internes des augmentations subites des importations, pour lutter contre la pauvreté et pour promouvoir le développement rural. »

« D'autres Membres croient qu'il serait difficile d'atteindre un résultat sur le MSS à la CM11 en l'absence de résultats généraux sur l'accès aux marchés. D'autres ont aussi réitéré leur préoccupation quant au fait que le MSS perturberait le commerce normal et ont exprimé leurs doutes quant à la pertinence du MSS en l'absence de libéralisation des marchés », a indiqué l'ambassadeur Karau, pressant les Membres qui n'ont pas encore présenté leur proposition de le faire avant la pause estivale.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : www.producteurslaitiers.ca, www.poulet.ca, www.lesoeufs.ca, www.leseleveursdedindonducanada.ca, www.chep-poic.ca

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

